

---

## Ordre du jour

Assemblée générale des membres du Comité d'action local (CAL)



1. Mot de bienvenue de la présidence et constatation du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Mot du député ;
4. Rapport de la présidence et de la trésorerie ;
5. Plan d'action pour l'année en cours ;
6. Présentation des prévisions budgétaires ;
7. Période de questions ;
8. Clôture de l'assemblée et remerciements.